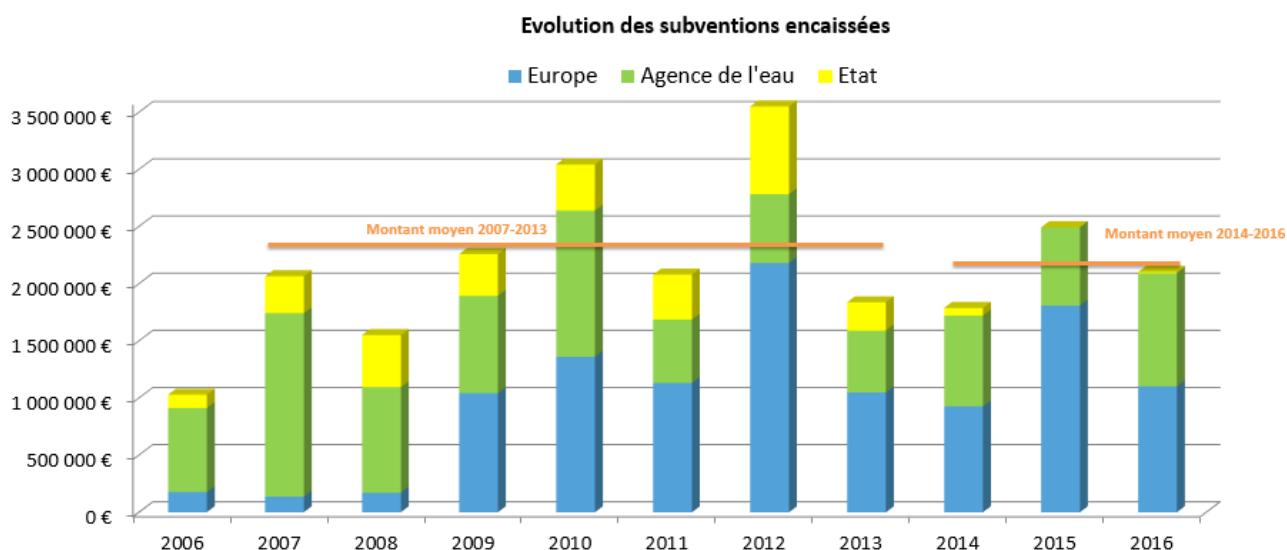


Demandes de subventions 2017 dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire 2014-2020

A plusieurs reprises déjà, il a été souligné l'optimisation financière par l'Etablissement des contributions statutaires versées par les collectivités membres, avec un **ratio de 3 € de crédits d'intervention pour 1 € de contribution**, grâce à la perception de la redevance pour soutien d'étiage ainsi qu'à l'obtention de subventions de l'Agence de l'eau et de l'Europe notamment.



S'agissant plus particulièrement des marges de manœuvre dégagées par l'Etablissement avec le **soutien financier décisif de l'Europe (FEDER)**, il est à relever, sur la période **2007-2016**, un **montant annuel de subvention de 1 M€ en moyenne**. Comme on pourra le constater au vu du tableau ci-dessous, les crédits effectivement encaissés oscillent entre un minimum inférieur à 200 k€ (2007) et un maximum supérieur à 2 M€ (2012).

FEDER – Subventions encaissées									
2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
136 432,76 €	170 975,14 €	1 041 001,42 €	1 360 439,91 €	1 130 511,30 €	2 180 691,79 €	1 048 510,77 €	254 822,28 €	1 778 767,56 €	1 101 199,54 €

Dans ce contexte, l'Etablissement s'efforce depuis 2015 d'inscrire ses interventions en coïncidence avec le **nouveau Programme Opérationnel Interrégional Bassin de la Loire 2014-2020**, approuvé par la Commission européenne en novembre 2014.

C'est ainsi que, en lien avec les objectifs et budgets assignés à ce programme, l'Etablissement a introduit en **2015 12 demandes** de soutien financier. 2 ont été refusées, à savoir celles relatives à une « Analyse exploratoire à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents des potentialités en termes de champs d'expansion de crues » et des « Expérimentations en termes d'organisation dans un contexte d'adaptation aux changements comportementaux ». Les 10 autres ont été programmées, pour les montants indiqués ci-après :

Libellé des opérations portées par l'Etablissement public Loire	Demande de subvention	Subvention programmée	Demande(s) de paiement	Paiement(s)
Appui aux collectivités dans le cadre de l'élaboration des stratégies locales de gestion du risque inondation (2015)	42 276,58 €	42 276,58 €	41 730,73 €	40 716,66 €

Actions de bassin au titre de la prévention et de la réduction du risque inondation (2015)	153 521,01 €	153 521,01	107 242,68 €	105 004,21 €
Réduction de la vulnérabilité aux inondations des monuments historiques et autres biens culturels patrimoniaux sur le bassin de la Loire et ses affluents (2015)	29 500,00 €	29 500,00 €	25 841,57 €	<i>En attente</i>
Mission d'animation et coordination technique sur le bassin versant de la Maine (2015)	26 511,30 €	26 217,87 €	22 935,10 €	22 872,47 €
Action de coordination technique pour la réduction du risque inondation en Loire moyenne (2015)	32 287,50 €	31 175,63 €	26 725,64 €	26 134,88 €
Sécurisation de l'hébergement, de la maintenance, de l'administration et de l'animation du plateau collaboratif d'échange (PCE) plan Loire (2015)	21 212,18 €	21 212,18 €	19 935,35 €	<i>En attente</i>
Contribution au renforcement des synergies chercheurs gestionnaires et développement de réseaux d'experts (2015)	87 204,07 €	23 079,20 €	11 793,13 €	<i>En attente</i>
Approfondissement de l'Initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique (2015)	41 641,57 €	41 641,57 €	40 231,24 €	<i>En attente</i>
Qualité des sédiments dans la retenue du barrage de Naussac (2015-2016)	10 902,77 €	10 786,30 €	<i>En voie de finalisation</i>	
Repeuplement en saumon sur le bassin de la Loire (2015)	211 086,48 €	211 035,93 €	196 134,60 €	196 007,80 €
TOTAL	656 143,46 €	590 446,27 €	492 570,03 €	390 736,02 €

Pour l'année **2016**, l'Etablissement a introduit **13 demandes** de soutien financier. 1 a été refusée, à savoir celle relative à l'« Exploration de l'intérêt des sciences comportementales dans la gestion de l'eau et des risques associés (2015-2016) ». Pour 1 autre, sur la « Restauration de la continuité écologique au droit du seuil de vidange du Moulin Gabet (49) », un co-financement autre que le FEDER a été obtenu. Les 11 autres ont été programmées pour les montants indiqués ci-après, dont 4 toujours en attente de conventionnement (*).

	Libellé des opérations portées par l'Etablissement public Loire	Demande de subvention	Subvention programmée	Demande(s) de paiement	Paiement(s)
Prévention des inondations	Appui aux collectivités dans le cadre de l'élaboration des stratégies locales de gestion du risque d'inondation (2016)	94 852,13 €	94 852,13 €	<i>En voie de finalisation</i>	
	Appui aux collectivités propriétaires ou gestionnaires de digues (2016)	89 563,03 €	89 563,03 €	<i>En voie de finalisation</i>	
	Analyse à l'échelle du bassin des potentialités en termes de champs d'expansion de crues (2015-2016-1 ^{er} semestre 2017)	118 034,61 €	111 237,06 €	<i>En voie de finalisation</i>	
	Initiative commune pour la réalisation de Plans de Continuité d'Activité de collectivités (2016-2017) *	236 116,10 €	<i>Convention non reçue</i>		
	Réduction de la vulnérabilité aux inondations des biens culturels patrimoniaux (2016) *	57 538,86 €	<i>Convention non reçue</i>		
	Commémoration de la crue de 1866 (2016)	87 613,19 €	43 806,60 €	<i>En voie de finalisation</i>	
Recherche, développement et innovation	Sécurisation du Plateau Collaboratif d'Echange et analyse de pistes d'évolution (2016)	55 675,09 €	55 675,09 €	<i>En voie de finalisation</i>	
	Approfondissement de l'initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique (2016) *	71 970,03 €	<i>Convention non reçue</i>		
	Contribution au renforcement des synergies chercheurs-gestionnaires (2016)	20 299,19 €	20 299,19 €	<i>En voie de finalisation</i>	
Aménagement et gestion des eaux	Portage du Contrat Territorial Val d'Allier (2015-2016)	31 551,00 €	31 551,39 €	<i>En voie de finalisation</i>	
	Opération temporaire de soutien d'effectif en saumons (01/11/2016 – 30/10/2017) *	314 962,39 €	<i>Convention non reçue</i>		
TOTAL		1 176 887,51 €			

Pour ce qui concerne **2017**, **11** opérations sont prévues, dont deux à caractère pluriannuel, qui ont été programmées en 2016 (*).

	Libellé des opérations portées par l'Etablissement public Loire	ETP/an	Coût total Prévisionnel	Taux FEDER	EP Loire
Prévention des inondations	Appui aux collectivités dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies locales de gestion du risque d'inondation (2017)	3,47	202 384,47 €	50%	50%
	Appui technique aux collectivités propriétaires ou gestionnaires de digues (2017)	2,66	195 409,77 €	50%	50%
	Analyse à l'échelle du bassin des potentialités en termes de champs d'expansion de crues (2015-2016-1 ^{er} semestre 2017)*	Voir tableau 2016			
	Exploitation à l'échelle du bassin des potentialités en termes de champs d'expansion de crues (2 nd semestre 2017)	0,4 (2 ^{ème} sem. 2017)	37 336,33 €	50%	20%
	Initiative commune pour la réalisation de Plans de Continuité d'Activité de collectivités (2016-2017)*	Voir tableau 2016			
	Réduction de la vulnérabilité aux inondations des biens culturels patrimoniaux (2017)	0,4	65 078,20 €	50%	50%
	<i>Réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques (2017)</i>	<i>0,5</i>	<i>A préciser</i>	50 %	<i>A préciser</i>
Recherche, développement et innovation	Approfondissement de l'initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique (2017)	0,7	68 526,93	50%	20%
	Contribution au renforcement des synergies chercheurs-gestionnaires (2017)	0,65	90 281,36	50%	50%
Aménagement et gestion des eaux	Opération temporaire de soutien d'effectif en saumons (01/11/2017-30/10/2018)	0,5	629 924,77 €	50 %	4 %
	Portage du Contrat Territorial Val d'Allier (2017)	1,38	75 558,00	30%	0%

En complément des informations déjà produites en lien avec le point 8 de l'ordre du jour, à savoir le « Programme d'actions 2017 au titre de la prévention et la réduction du risque inondation », une description synthétique des opérations au titre de la recherche, du développement et de l'innovation sera remise en séance.

Dans la perspective de la programmation des opérations, pour des montants susceptibles d'évoluer le cas échéant, il est proposé de confirmer les taux d'intervention sollicités pour les demandes de subvention du FEDER.

Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.